

Processus d'admission

école privée associative à pédagogies actives
13 rue d'en chastre 19800 Corrèze ☼ parmoimeme19@gmail.com
07 88 59 78 54

Recueil d'informations préliminaires entre l'école et la famille

Chers parents,

Nous vous souhaitons bonne réception de ce premier dossier, préparatoire à notre très prochaine rencontre.

Il a un double objectif : il vous permet d'avoir une première connaissance des valeurs, du projet pédagogique et des modalités de fonctionnement de notre école. Cela doit vous permettre d'évaluer que c'est un choix cohérent avec vos désirs et possibilités. C'est également l'outil qui nous permet d'établir une première vision globale de votre famille et de votre enfant, afin de vous garantir un accueil le plus singulier possible. Vous pouvez nous retourner la partie questionnaire par mail *(parmoimeme19@gmail.com)* ou par courrier à cette adresse : Ecole Par moi-même 13 rue d'en-chastre 19800 Corrèze)

Nous vous remercions de l'attention que vous y porterez et nous nous réjouissons de vous rencontrer bientôt.

L'équipe de l'école.

Cadre de fonctionnement

L'école est portée par une association ; c'est une structure privée, du premier degré (maternelle et élémentaire), hors contrat avec l'éducation nationale : un contrôle pédagogique est effectué régulièrement, visant à s'assurer que le droit d'instruction de chaque enfant est respecté et que les compétences du socle commun sont visées, mais l'Etat n'est pas engagé dans la mise en œuvre de l'école. Cela signifie qu'aucune aide extérieure n'intervient pour assurer le fonctionnement de la structure.

Cela signifie également que l'école est totalement libre de son fonctionnement : propositions pédagogiques, nombre d'enfants accueillis, rythme d'ouverture, vacances scolaires....

Les éléments présentés dans ce cadre de fonctionnement ont été établis prioritairement selon les valeurs fondatrices du projet. Il a cependant été nécessaire de faire des choix pour assurer la pérennité de l'école face à la réalité des contraintes financières auxquelles elle est exposée.

L'école est laïque et accueille toutes les familles sans distinction.

* Caractère participatif *

Les familles s'engagent pour l'école, dans les valeurs (la famille et l'enfant choisissent l'école), mais aussi dans les faits avec un investissement familial important. Cela permet non seulement d'en limiter les frais, mais il s'agit également de concrétiser l'un des piliers fondateurs du projet : la co-éducation. Les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant.

Nous avons estimé cet investissement familial nécessaire à **2 heures par mois** pour un enfant (3h/mois dans le cas d'une fratrie accueillie). Nous vous inviterons, lors de l'inscription, à cibler vos différents domaines d'investissement possible, afin que chacun puisse trouver la place qui lui convient le mieux dans cette coopération. Les heures non effectuées seront réglées à l'école avec un coût horaire fixé à 20€. Le ménage quotidien est pris en charge par les familles, selon un planning à l'année, en dehors des heures d'investissement familial ; les grands ménages de fin de période sont réalisés de façon collective, avec un minima de 3 participations par année scolaire.

* Généralités *

L'école est située au 13 rue d'en-chastre, à Corrèze (19800).

L'association «Par Moi-Même» a pour objet de gérer et promouvoir une école de pédagogies actives; organiser et mettre en place des actions, événements en lien avec cet objet.

Les décisions se prennent en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale (cf statuts).

A l'heure actuelle, le fonctionnement est collégial, chacun des membres fondateurs et/ou administrateurs en est donc représentant légal.

En tant que parents/responsables légaux d'un enfant inscrit à l'école, l'adhésion à l'association est obligatoire.

* Effectif *

L'école accueille au maximum 18 à 20 enfants d'environ 3 à 12 ans en un groupe multi-âges. Deux sous-groupes sont constitués sur les temps d'apprentissages, avec les enfants de 3 à 6 ans d'une part et ceux de 6 à 12 ans d'autre part. Pour certaines propositions, les enfants sont en classe entière.

L'acquisition de la continence n'est pas une condition d'accueil.

* Processus d'admission *

L'inscription d'un enfant se fait en fonction des places disponibles, mais aussi en fonction de son âge, afin de garder une hétérogénéité dans le groupe multi-âges (sans cela, nous perdons le bénéfice de cette organisation particulière). Une liste d'attente sera établie pour les enfants qui ne pourront être inscrits à l'école. Les responsables légaux seront contactés dès qu'une place correspondant au profil de l'enfant sera disponible.

1. Premier contact de la famille à l'école par téléphone, ou par mail.
2. Envoi/transmission du règlement de fonctionnement et du recueil d'informations.
 La famille a alors connaissance des grandes lignes du fonctionnement, des valeurs portées par l'école, des orientations pédagogiques.
 L'école a une vision globale de l'enfant et de sa famille pour préparer l'entretien.
3. Visite et entretien, à l'école, avec l'enfant, ses deux parents, les éducatrices, et idéalement un membre du Conseil d'Administration de l'association.
4. Transmission du dossier d'inscription et établissement du contrat d'engagement. Définition de la période d'adaptation.
5. Un rendez-vous formel sera organisé durant la période d'adaptation, afin de faire le point.
6. L'enfant est inscrit pour l'année, tacitement à l'issue de la période d'adaptation en l'absence d'avis contraire de l'une ou l'autre des parties.

✲ Période d'adaptation ✲

La date de début est arrêtée conjointement à la suite de l'entretien à l'école ou à la signature du contrat d'engagement. Elle dure un mois et peut être renouvelée une fois, à la demande de l'une ou l'autre des parties. En cas de désistement durant cette période d'adaptation, tout mois commencé est dû.

✲ Vacances scolaires ✲

Le rythme de l'école peut ne pas s'aligner exactement sur le calendrier des vacances scolaires de l'éducation nationale. Cependant, les périodes de fermeture de l'école correspondent à celles de l'académie de Limoges (zone A). Un calendrier sera transmis à chaque rentrée avec les périodes de fermeture pour l'année qui démarre.

✲ Horaires ✲

L'école est ouverte les **lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h45 à 16h45**. Les enfants sont attendus à 9h, prêts, en classe, en étant passés aux sanitaires se laver les mains en arrivant.

Un temps de repos est prévu de 13h30 à 14h15 pour les 3-6ans. Les enfants qui s'endorment ne sont pas réveillés, et chacun rejoint la salle de classe au fur et à mesure de son réveil.

Une demi-journée par semaine, pour chaque groupe, sera passée en pleine nature, quelle que soit la météo.

✲ Repas ✲

Le repas est fourni par la famille dans une boîte isotherme ; il est pris en commun. Les enfants peuvent également quitter l'école entre 12h et 13h30 pour prendre leur repas à l'extérieur. L'attention des familles sera portée sur le respect des heures de sortie et de retour pour cette pause méridienne.

Nous invitons les parents à fournir à l'école une gourde, une serviette de table et un nécessaire d'hygiène bucco-dentaire.

A l'heure actuelle, les collations de la journée sont achetées par les membres de la commission Goûter ; les familles sont invitées à régler la somme due en fin de période pour la période à venir (tableau de pointage, tarif et caisse dans le sas).

* Garderie *

La garderie est envisagée selon les besoins exprimés à l'inscription, et réévalués chaque année. Sur les cinq premières années de fonctionnement, nous n'avons jamais eu ou pu organiser une garderie.

* Pédagogie *

Il est absolument nécessaire que la famille aie connaissance du projet pédagogique de l'école. Nous souhaitons également, pour une plus grande cohérence, que les familles participent au moins à une soirée de présentation de la pédagogie de l'école, bien que tout au long de l'année des espaces soient institutionnalisés pour faciliter la compréhension mutuelle entre l'école et la maison.

Le projet pédagogique qui nous anime part des besoins de l'enfant et a à coeur de le placer au centre de son propre parcours d'apprentissage et de construction. Il repose sur les travaux de Maria Montessori et de façon plus générale sur ceux du mouvement d'éducation nouvelle.

Trois piliers fondamentaux le structurent:

- L'enfant dans sa singularité, dans une visée holistique partant de la nature de l'être, pour se connaître et développer ses forces personnelles, dans le respect de ses propres rythmes, enthousiasmes et curiosités naturels
- La vie en communauté, dans un espace respectueux de chacun, où le groupe est un appui sécurisant au développement des potentiels humains, pour une éducation à la paix
- L'enfant et son environnement, en connexion avec ce qui nous entoure, dans une conscience d'écosystème où chaque être a sa place et son rôle à jouer... dont l'équilibre rime avec connaissance et préservation.

* Assiduité *

L'école est garante de l'instruction, elle fournira un certificat de scolarité et l'enfant est considéré comme scolarisé. La facturation est alors annuelle (cf paragraphe "Frais de scolarité")

Dans ce contexte d'accueil annuel, il nous paraît important que les enfants soient présents un minimum de temps dans la semaine afin de répondre à l'obligation d'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de cycles (art. 122-1-1 du code de l'éducation).

C'est également un moyen de garantir ce qu'il nous semble être des conditions favorables pour la vie du groupe, la structuration des enfants et leurs élans d'apprentissage.

Dans une optique d'adaptation en douceur, un accueil à mi-temps, sur les matinées uniquement, peut être envisagé pour la première année de scolarisation. La nature de l'accueil est déterminée dès l'inscription.

✲ Absences ✲

L'absence de votre enfant doit être signalée par téléphone dès que possible à l'école, au plus tard à 8h45 le jour même et doublée d'un mail.

✲ Frais de scolarité ✲

Les frais détaillés ci-dessous sont susceptibles d'évoluer sur décision du CA, généralement votés dans le dernier trimestre de l'année scolaire précédente.

Ils sont répartis en deux catégories:

- Les frais d'inscription s'élèvent pour l'année 2026-27 à 100€ par enfant. Ils couvrent les frais administratifs et de gestion d'inscription.
- Les frais d'écolage couvrent quant à eux l'ensemble du fonctionnement de l'école. Un système de pallier est mis en place à la prochaine rentrée afin de faciliter l'accès au plus grand nombre tout en permettant à ceux qui le peuvent, de participer plus. Pour cette année 2026-27, ils s'élèvent à:
 - 3400€ annuels pour une fréquentation à temps complet, en tarif « solidaire »
 - 3500€ annuels pour une fréquentation à temps plein, en tarif « fonctionnement »,
 - 3500 à 3800€ annuels pour une fréquentation à temps plein, en tarif « de soutien »
 - 2880€ annuels pour une fréquentation à mi-temps.
 - Une réduction dans une variation pouvant atteindre 10% sera calculée à partir du deuxième enfant d'une fratrie.

✲ Paiement ✲

Le montant annuel de la scolarité est **payable à l'inscription**. Vous pouvez choisir de l'étaler sur **10 mois maximum.**

- Le paiement des frais d'inscription et d'adhésion peut se faire par chèque ou virement.

- Le paiement des frais d'écolage se fait par virement automatique, avant le 10 du mois.

Nous vous demanderons de nous fournir une preuve de l'établissement d'un virement automatique en début d'année.

- Aucune déduction pour absence ne pourra être faite.
- L'adhésion à l'association pour l'année scolaire en cours est obligatoire.
 Elle est de 20€ par famille. Le chèque, établi à l'ordre de l'association « Par Moi-Même », ainsi que celui réglant les frais d'inscription sont joints au dossier d'inscription définitive. Ils seront encaissés à l'inscription de l'enfant. En cas de désistement de la famille postérieurement à la période d'adaptation, l'association ne procédera pas au remboursement de ces frais.
- Nous vous demandons de signaler au plus tôt toute difficulté de paiement des mensualités à la trésorerie de l'association. Vous pourrez étudier avec elle des solutions. Dans tous les cas, chaque situation devra être régularisée dans le mois.
 Au-delà nous ne pourrons pas mettre en péril la viabilité de l'école dont l'équilibre économique est fondamental. Votre enfant ne pourrait alors plus être scolarisé à l'école.

* Fin de scolarité *

Elle a lieu avec trois configurations possibles:

1. De façon "naturelle" à la fin du cursus du premier degré, avec un passage vers le collège, tout autre établissement d'enseignement secondaire ou instruction en famille
2. La famille met fin au contrat d'engagement mutuel pour quelque raison que ce soit. L'école doit être informée dans les meilleurs délais, par un entretien si possible, mais en tout état de cause par un courrier recommandé avec accusé de réception. Un préavis de deux mois, partant du cachet de la poste, est prévu afin de préparer le départ de l'enfant. Les frais de scolarité déjà versés sont remboursés au prorata temporis, prenant en compte le délai de préavis.
3. L'école se réserve également le droit de mettre fin au contrat d'accueil d'un enfant dans certaines situations particulières : Non respect manifeste et récurrent des règles de vie nuisant à la communauté de l'école, n'ayant pas trouvé de résolution satisfaisante ; Omission d'éléments importants lors de l'inscription, entravant la scolarité de l'enfant ou nuisant à la communauté ; et toute autre situation qui n'aurait pas trouvé de dénouement favorable à l'épanouissement de tous et de chacun au sein de l'école ... Dans ce cas, les frais de scolarité réglés sont remboursés au prorata temporis.

Dans tous les cas, l'attention est attirée sur le fait que le choix d'une scolarité alternative doit être assumé, tant qu'elle est effective, mais également au moment du départ de l'enfant. Un

temps de préparation est prévu pour que le passage ou retour vers une scolarité traditionnelle se déroule dans les meilleures conditions pour l'enfant. Dans l'idéal, une petite cérémonie de départ sera organisée au sein de la communauté de l'école pour marquer cette transition.

Par ailleurs, un bilan complet de la scolarité de l'enfant dans l'école lui est transmis, ainsi qu'à ses parents, de façon orale lors d'un entretien de départ et également avec un écrit. Un certificat de radiation est également délivré au départ de l'enfant.

✲ Assurance ✲

L'assurance "Responsabilité civile" est nécessaire pour couvrir les dommages éventuels causés par l'enfant.

Cette attestation sera à fournir au moment de l'inscription.

✲ Santé ✲

En l'absence de personnel médical, aucun médicament ne pourra être administré au sein de l'école (hors PAI).

Un certificat de vaccination ou de contre-indication à la vaccination obligatoire est à fournir à l'inscription.

En cas de maladie contagieuse, nous remercions les familles de prévenir l'école dans les meilleurs délais. Des évictions pourront être envisagées concernant certaines pathologies: gastro-entérite, conjonctivite avant mise en place du traitement médical, coqueluche, gale, scarlatine, méningite, rougeole, rubéole, oreillons, varicelle dans certains cas précis (terrain sensible en contact)...

✲ Contacts et communication ✲

Le lien authentique entre les familles et l'école nous paraît fondamental à construire dans la confiance et le dialogue. Comme évoqué dans le projet pédagogique, plusieurs espaces de communication sont prévus, formels et moins formels, individuels et plus collectifs. L'école est ouverte aux propositions pour créer et fortifier ce lien entre chacun.

- arrivée ou départ de l'enfant : C'est un temps informel de transmission important, à propos des évènements du quotidien. L'équipe est disponible pour accueillir l'enfant et aussi pour prendre connaissance et partager des informations brèves.

- les réunions des parents : Deux entretiens par an sont prévus entre la famille, l'enfant et l'équipe pédagogique afin de faire le point sur le parcours de l'enfant dans l'école, tant sur le plan pédagogique que sur l'aspect plus global. La famille et l'équipe peuvent par ailleurs solliciter un entretien à tout moment de l'année s'ils en ressentent le besoin.

 Des temps d'échange collectifs seront également proposés plusieurs fois dans l'année, à un rythme qui reste à définir, autour de thématiques rencontrées dans la vie de l'école, là-encore, qu'elles soient pédagogiques ou autres. Ces moments conviviaux ont pour principale vocation la compréhension mutuelle, le partage et la communication, dans une visée de cohérence entre l'école et la maison.
- téléphone et courriel : L'école est joignable par téléphone ; un répondeur prendra les messages aux moments où les éducatrices ne pourront pas répondre, notamment sur les temps de travail des enfants.

 Le courriel peut être une alternative au téléphone pour les questions non urgentes, pour une demande de rappel téléphonique ou pour toute information que vous souhaiteriez nous transmettre.

Calendrier annuel 2026-27

* Rentrée *

Une rentrée échelonnée est prévue à partir du 31 août 2026.

Les enfants rentreront par petits groupes afin que les fonctionnements principaux de l'école puissent leur être expliqués individuellement. Nous construirons le planning de rentrées en concertation avec vous et nous vous le communiquerons dans le courant de l'été.

* Vacances scolaires *

Les périodes de fermeture de l'école correspondent à celles de l'académie de Limoges (zone A). L'école est ouverte un peu plus largement l'été que le calendrier des vacances scolaires de l'éducation nationale.

Pour l'année 2026/27, les fermetures de l'école sont établies ainsi:

- Vacances d'Automne, du 17 octobre au 2 novembre,
- Vacances de fin d'année, du 19 décembre au 4 janvier,
- Vacances d'Hiver, du 13 février au 1er mars,
- Vacances de Printemps, du 10 au 26 avril,
- Vacances d'Eté, à partir du 3 juillet.

* Jours fériés *

Seuls les jours fériés civils sont reconnus en tant que tels par l'école Par Moi-Même. Ainsi, pour cette année scolaire, l'école ne souffrira pas des fériés laïcs qui sont des mercredis et des samedis.

* Contacts et communication *

L'école sera joignable par téléphone au 07 88 59 78 54; n'hésitez pas à laisser un message si nous ne répondons pas!

Le mail de l'école est relevé régulièrement ; c'est une bonne alternative au téléphone hors urgence... parmoimeme19@gmail.com pour la vie associative et financière, ecoleparmoimeme@gmail.com pour les aspects direction et pédagogique.

Et surtout, surtout, parlons nous au quotidien! Des p'tits bonheurs, des gros tracas, des grandes joies et des minis soucis aussi!

Parlez-nous de vous...

Cette partie du document est à retourner à l'école **avant l'entretien,** par mail (parmoimeme19@gmail.com) ou courrier postal (13 rue d'en-chastre 19800 CORREZE)

* Votre famille *

Qui compose votre foyer?

Merci d'indiquer ici les noms, prénoms, dates de naissance, liens de parenté, adresse postale, téléphone, mail... de chacun des membres de votre famille

Situation familiale des parents / représentants légaux:

❍ Mariés ❍ Vie maritale ou Pacs ❍ Séparés ❍ Divorcés ❍ Célibataire

✲ L'enfant perçu par ses parents ✲

Vous pouvez remplir ces pages à plusieurs mains!

Nom & prénom de l'enfant:
Âge à ce jour:
A-t-il/elle besoin de faire la sieste? Le cas échéant, à quels horaires/rythmes?

Est-il/elle continent la journée?

Quelles étaient les modalités d'instruction les années précédentes?

Quel vécu en a-t-il/elle eu?

Quelles sont les motivations, aspirations, qui vous amènent à envisager la scolarité de votre enfant à l'école Par Moi-Même ?

Quelles sont les qualités et compétences que vous reconnaissez à votre enfant? Et les fragilités?

* L'enfant et son entourage *

Au quotidien, quelles sont les interrelations que vit votre enfant? *(frères et soeurs, grand parent, assistant maternel....)*

Quels sont les repères importants de votre fonctionnement familial *(valeurs, interdits, cadre...)*?

Quelles sont les activités de votre enfant en dehors de l'école et de la maison? Avec qui les pratique-t-il?

Votre enfant est-il accompagné dans le cadre d'un suivi particulier *(psychomotricien, orthophoniste, éducateur...)*?

✲ L'enfant perçu par lui-même ✲

Si l'enfant n'est pas autonome pour remplir cette page par lui-même, nous vous remercions de lui lire les questions et de noter très précisément ses réponses, sans y apporter de modification, même si cela vous paraît "incorrect".

Aimerais-tu venir à l'école Par Moi-Même ?

Peux-tu expliquer pourquoi?

Ressens-tu des inquiétudes?

Qu'aimes-tu faire dans la vie?

Qu'est-ce qui t'intéresse beaucoup en ce moment?

Qu'aimerais-tu apprendre à l'école ou ailleurs?

Y-a-t-il d'autres choses que tu souhaites exprimer?